



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PROTECTION DE MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT À LÉVIS

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 8 juillet 2019

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) s'est vue octroyée la somme totale de 22 348 \$ par la Fondation de la faune du Québec et la Ville de Lévis pour la réalisation d'un projet de protection de 5 milieux naturels d'intérêt situés sur le territoire de la Ville de Lévis. Ce projet est réalisé conjointement avec la Ville de Lévis, qui, quelques mois plus tôt, avait mandaté la FQPPN pour proposer des actions à mettre en œuvre afin d'assurer la conservation des milieux naturels protégés dans son plan de gestion des milieux naturels.

À propos du projet

Ces ressources permettront la production d'affiches et de documents d'information destinés aux résidents voisins des sites ainsi qu'à leurs usagers afin de les sensibiliser aux enjeux et aux attraits de ces milieux naturels. En plus elles permettront l'évaluation de l'ampleur de certaines menaces à l'intégrité de ces sites afin d'orienter les travaux de protection et d'aménagement. "Cette nouvelle collaboration avec la Ville de Lévis concorde avec deux missions que l'on considère indissociables et qui sont cruciales aux yeux de la FQPPN, soient la pérennité des milieux naturels et l'éducation environnementale des citoyens. Nous sommes donc enthousiastes à l'idée de réaliser ce projet en étant en contact direct avec les citoyens qui se révèlent bien souvent être des partenaires cruciaux pour la protection du patrimoine naturel" a affirmé Charles Mercier, Vice-Président de la FQPPN.

À propos de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel est un organisme à but non lucratif qui œuvre dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature. Son

territoire prioritaire est l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent. Le projet de protection des milieux naturels à haute valeur écologique du territoire de la Ville de Lévis s'inscrit dans son plan d'action 2018-2022 visant à protéger, conserver et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt, et à sensibiliser le grand public à la protection du patrimoine naturel.

Principaux partenaires financiers



-30-

Pour plus d'informations, contactez :

Catherine Emond, Coordonnatrice

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)

(418) 655-9399

fondation.patrimoine@fqppn.org

FQPPN : www.fqppn.org